

TOURNOI REGIONAL DE DOUBLE D ROYE			
DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026 GYMNASSE VERVOORT	Inscription jusqu'au 05/10/26 23h59	TAS : 07/10/26 envoi convoc 07/10 avant minuit	CPPH retenu 05/10/26

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

I. ARTICLE 1 :GENERALITES

1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro XXXXXX et sous le nom TOURNOI REGIONAL mixte. Il se déroule le 11 octobre 2026 au gymnase Vervoort rue de Champien 80700 Roye , 5 terrains.

1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la Ligue HDF et le règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.

1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est Olivier TESTE. Ses décisions sont sans appel. Le Juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2. La GEO de la compétition est PERTERS.C

II. ARTICLE 2 :SÉRIES ET TABLEAUX

2.1 Le TOURNOI RÉGIONAL DOUBLE MIXTE est un tournoi régional senior qui s'adresse à tous les joueurs des catégories minime , cadet , junior , senior et vétéran classé R4 maximum.

2.2 Les séries proposées sont Toutes en DOUBLE MIXTE .Les tableaux seront constitués en série en utilisant la cote FFBAD (CPPH) d'une paire pour définir leur placement .

2.3 Les tableaux se jouent intégralement sur la journée.

2.4 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules avec deux sortants par poules puis par élimination directe ou en poule unique . Poules de 4 paires minimum .

2.5 Le nombre de joueurs/joueuses est limité à 120

III. ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

3.1 La date limite d'inscription est fixée au **Lundi 05 octobre à 23h59**. Les classements seront arrêtés à cette date.

3.2 Une Liste d'attente ainsi que la confirmation des inscriptions seront publiées sur bad net

3.3 La date du tirage au sort est fixée le **mercredi 07octobre**. Le CPPH sera pris en compte à la date du 05/10 pour le calcul des points.

3.4 L'inscription se fait via les sites ebad et badnet

3.5 Le règlement se fait également via les sites ebad et badnet

3.6 Si le nombre de joueurs dépasse la capacité d'accueil, les critères à prendre en compte sont, da
 ✓ priorité aux féminines lors des inscriptions, peu importe leur classement
 (exception : la « règle des 1000 »du RGC devant être respectée,
 on retiendra les féminines avec le CPPH le plus élevé)
 ✓ puis on retiendra les joueurs avec le CPPH le plus élevé, et non pas selon la date d'inscription

3.7 Les frais d'inscription s'élèvent à 12€ pour 1 tableau, 2€ étant reversé à la FFBaD.

3.10 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le dimanche de 07h30 à 19h30 (heure de convocation). Aucun match ne pourra commencer avant 8 h et le dernier match de l'échéancier ne pourra être lancé après 19h00

3.11 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de l'inscription mal complétées sont supportées par le joueur et ou son club en cause.

IV. ARTICLE 4 : FORFAITS

4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi REGIONAL MIXTE doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

4.2 Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction, s'il est prouvé que le joueur ou son club ont bien reçu une notification de la sanction.

4.3 Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s) au plus tard à J-28 et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins sur l'un deux avant les tirages au sort.

4.4 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais. si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ; si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif au Juge arbitre de la compétition et à la CLOT (clotbadhdf@gmail.com) indiquer votre nom, n° de licence et date Du tournoi .Une copie justificatif doit également être envoyée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.5 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

ARTICLE 5 : DÉROULEMENT

5.1 Les convocations sont envoyées par courriel via le site badnet à l'adresse de contact renseignée au plus tard le **mercredi 07/10 avant minuit** . Elles sont disponibles sur le site badnet. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. Le pointage électronique via QR code est privilégié. En cas de retard, le joueur doit contacter le JA au 06/81/99/16/81 sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, les volants officiels du tournoi sont les VIRTUOZ PLUME CLUB classé standard en vente à la table de marque à 25€. Il sera fourni 3 volants par finale .

5.6 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

5.8 Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.9 Tout volant touchant un obstacle situé au dessus du terrain est compté faute, au service comme en jeu.

5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers , les officiels et les membres du comité d'organisation.

5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.12 La participation au tournoi REGIONAL MIXTE requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

5.13 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton)